

Air du temps • **Boîte à outils**

Patrimoine culturel, gastronomie du terroir, bâti rural, richesses naturelles, paysagères, faunistiques ou floristiques, traditions villageoises, festivals... Autant d'arguments à exploiter par les collectivités pour développer un tourisme local, gage d'attractivité et de retombées, facteur de dynamisme des territoires ruraux qui jouent la carte de l'authenticité avec succès.

↳ Angélique Rosin • angeliqueatahias@yahoo.fr

Tourisme rural : miser sur ses particularités

« **E**n Haute-Bresse, à l'écart des cités motrices de la région Rhône-Alpes, et frontalière de la Saône-et-Loire et de la Bourgogne, notre territoire bénéficie peu du dynamisme économique de Bourg-en-Bresse. Nous devons conforter notre position de station verte et nous distinguer par la qualité et l'originalité d'un projet de tourisme rural réaliste et authentique, gage de retombées économiques et de nouveaux services pour nos populations », indique Élisabeth Grappin, DGS de la communauté de communes du Canton de Pont-de-Vaux. Nous avons fait le choix de développer un tourisme fluvial valorisant

notre port, unique en son genre, et l'extraordinaire patrimoine de faune et de flore de la plaine inondable de la Saône avec les activités de nature qui lui sont liées ».

Une fréquentation touristique multipliée par dix

Sur le territoire de Marciac dans le Gers, le tourisme rural est étroitement lié au festival « Jazz in Marciac » créé il y a 30 ans. « Une initiative portée par une association culturelle, mais dont les collectivités se sont saisies comme d'un outil pour développer le tourisme qui, dans le Gers ne peut être que rural ! », souligne Arnaud Libilbehety, directeur de la CC de Marciac et Vallon. Alors qu'en juillet, la fréquentation touristique reste stable, la taxe de séjour passe du simple au décuple en août pendant le festival, qui génère 50 000 entrées payantes, 200 000 visiteurs dans un village de 1 200 habitants, 7 millions d'euros de retombées directes dont 5,5 millions de chiffres d'affaires touristiques et 57 emplois directs liés au tourisme. « Pour les locaux, le festival est aussi l'occasion de promouvoir et de vendre leurs produits du terroir dans le cadre du « village gourmand » dont il est difficile d'évaluer les retombées », précise Arnaud Libilbehety. « Jazz in Marciac » a contribué à faire connaître le territoire auprès d'hébergés privés dont Pierre & Vacances, qui a créé une structure de 150 lits que les collectivités locales ont accompagnée par des investissements de loisirs, comme une piscine. La CC a également mis en place un office du

tourisme intercommunal deux étoiles afin d'élargir les saisons touristiques. Pendant le festival, c'est l'OT qui organise et labellise un réseau d'hébergement chez l'habitant sur la base du classement appliqué pour les chambres d'hôtes.

Tourisme rural et durable

Dans les Gorges du Tarn et les communes rurales du Grand Site, le tourisme rural s'inscrit dans une volonté de développement durable. « À la pointe du tourisme vert dès la fin des années soixante-dix, le territoire a connu une fréquentation touristique de masse qui stagne ces dernières années. Dans le cadre de l'opération Grand Site, notre objectif est certes de faire connaître le territoire comme destination touristique, par exemple en fédérant les outils des six offices du tourisme, par la création d'une identité graphique et d'un portail internet communs, mais surtout de promouvoir un tourisme rural axé sur la préservation de la qualité paysagère, l'organisation et la maîtrise des flux touristiques et le développement local durable », précise Marie-Armélie Péan, qui insiste : « Développer le tourisme rural, oui mais pas n'importe comment. Pas à n'importe quel prix ». ■

→ EN CHIFFRES :

- Le tourisme en espace rural concerne (en 2007) :**
- 85 % du territoire national
 - 35 % de la fréquentation touristique nationale
 - 50 % de la capacité nationale d'hébergement
 - 20 % de la consommation touristique.





Marie-Amélie Péan,
 chargée de mission
 opération
 « Grand Site »

LOZÈRE ET AVEYRON : le PER « patrimoine des Gorges du Tarn », une opportunité au service du tourisme durable

Le PER déposé par le SIVOM des communes du Grand Site national des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causes s'inscrit dans le cadre de l'opération « Grand Site. « Ce PER fédère une trentaine d'initiatives et actions en faveur du paysage (mise en valeur des hameaux remarquables, réhabilitation paysagère des campings...), de la réhabilitation du patrimoine bâti (restauration des toitures traditionnelles en lauzes calcaires, des terrasses grâce à la culture de la vigne, de la gestion du tourisme (signalétique, tables d'interprétation et de lecture du paysage, système de comptage automatique des randonneurs, aménagements pour les activités de pleine nature, de baignade, création de circuits balisés pour le VTT, réhabilitation des sentiers de randonnées pédestres », explique Marie-Amélie Péan, chargée de mission opération « Grand Site ».

Contact : Marie-Amélie Péan, Tél. : 04 66 45 09 74 - grandsite.gorgestarnjonte@orange.fr

« Le dispositif représente une formidable opportunité pour le développement touristique du territoire et permet au SIVOM et à ses partenaires de bénéficier d'une enveloppe de 2,5 millions d'euros financés à 50 % par l'État, complétée par la région et le conseil général de la Lozère. Les opérations inscrites dans le PER seront subventionnées à 80 % »



PETIT LEXIQUE :

PER : Pôle d'excellence rural. Dispositif mis en place dès 2006 par l'État, qui permet de soutenir des projets innovants, créateurs d'emplois et indirects et qui s'inscrivent dans l'un des quatre domaines que sont la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques ; la valorisation des bio-ressources, l'offre de service et l'accueil de nouvelles populations ; les technologies pour les productions industrielles, artisanales et de services localisés.



Tourisme et technologies dans les Alpes-Maritimes

Le pôle « Alpes-Maritimes Montagnes d'excellence : tourisme et technologies » porté par le CG 06 propose une démarche originale où l'innovation technologique en matière d'information et de communication est mise au service du développement touristique du territoire de montagne. Ce PER prévoit notamment la création de supports numériques et interactifs destinés aux visiteurs des zones de montagne, la réalisation d'opérations pilotes d'éco-habitat (refuges de montagne construits aux normes HQE), l'utilisation des nouvelles technologies d'observation de la faune sauvage, le développement de la communication haut-débit pour sécuriser les sites isolés, la valorisation du centre d'astronomie de montagne, la création d'un centre de séminaires doté d'équipements technologiques de pointe.

Contact : jrlefevre@cg06.fr



Élisabeth Grappin,
 DGS de la communauté de
 communes du Canton de
 Pont-de-Vaux

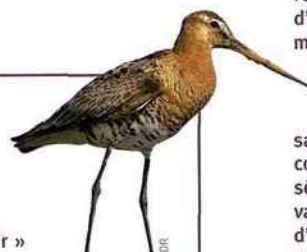
CC DU CANTON DE PONT-DE-VAUX : conforter le tourisme fluvial au service de l'économie et de la qualité de vie

La labellisation du PER « La Saône, une richesse naturelle touristique à promouvoir » porté par la communauté de communes du Canton de Pont-de-Vaux conforte le choix de ce territoire de développer un tourisme fluvial conjugué à la richesse faunistique et floristique de la plaine de la Saône.

« Ce projet valorise le port fluvial totalement intégré au centre-ville près des activités commerciales et de loisirs et la création au cœur même de ce port de plaisance, d'une maison du tourisme et de l'eau destinée à abriter des recherches sur la faune et la flore et à mieux les promouvoir, explique Élisabeth Grappin, DGS. Onze emplois directs seront ainsi créés et les touristes en déplacement vers le Sud, que nous espérons capter grâce à ces équipements, devraient contribuer à développer ou maintenir deux cents emplois dans le secteur du commerce et du service ».

Contact : Élisabeth Grappin Tél. : 03 85 51 45 64 - PDV.AIN@wanadoo.fr

« Ce PER aura incontestablement un effet levier sur l'économie et la qualité de vie des habitants, bien au-delà du territoire du canton de Pont-de-Vaux. Son impact sera bénéfique pour une partie non négligeable de la Haute-Bresse et les cantons voisins de Saône-et-Loire. »



DOC

POUR ALLER PLUS LOIN

« Diriger un office de tourisme »,
 « La conduite de projets touristiques durables »,
 des ouvrages de Territorial Éditions.
 Sommaire et commande sur
<http://librairie.territorial.fr>